

MASTER - Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé (fiche nationale)

Active

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 7**
Code(s) NSF :

124 : Psychologie

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024**

N° de fiche
RNCP32138

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université d'Angers	-	-
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Université de Franche-Comté - Besançon	-	http://www.univ-fcomte.fr (http://www.univ-fcomte.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université de Nîmes	-	http://www.unimes.fr (http://www.unimes.fr)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
Université de Reims Champagne-Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Université Jean Jaurès - Toulouse 2	-	http://www.univ-tlse2.fr (http://www.univ-tlse2.fr)
Université Paul Valéry - Montpellier 3	-	http://www.univ-montp3.fr (http://www.univ-montp3.fr)
Université de Rennes 2	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Contribution à la réalisation de diagnostics psychopathologiques
- Prise en charge psychologique individuelle et/ou collective efficiente
- Accompagnement et soutien psychologique auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées.
- Conception, mise en œuvre et évaluation de programme de prévention et d'intervention psychologique en en conformité avec code déontologie des psychologues
- Mise en place des programmes de prévention, de promotion, d'éducation à la santé, et d'intervention psychologique en conformité avec le code déontologie des psychologues
- Proposition de dispositifs objectifs d'évaluation de l'efficacité de tels programmes.

Compétences attestées :

- Réaliser un bilan psychologique
- Proposer des recommandations thérapeutiques adaptées.
- Réaliser une analyse psychopathologique
- Mener un suivi psychothérapeutique, en aidant à la formulation de la demande par le patient, en construisant de façon collaborative le projet thérapeutique, en s'accordant sur les buts, les moyens et l'évaluation du processus thérapeutique.
- Mener une réflexion éthique et déontologique sur la pratique professionnelle
- Se tenir informer concernant la littérature scientifique du domaine afin de mettre en place des études sur l'efficacité des pratiques psychologiques actuelles et des techniques nouvelles
- Mobiliser et mettre en œuvre une approche clinique intégrative pluri-référencée dans le champ de la psychologie
- Utiliser des tests de façon pertinente dans le cadre de bilans psychologiques et neuropsychologiques
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs cliniques de prise en charge et de prévention
- Travailler au sein d'équipes pluri-disciplinaires
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP32138BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	
RNCP32138BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	
RNCP32138BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	
RNCP32138BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Q : Santé humaine et action sociale

Type d'emplois accessibles :

- Psychologue, praticien(ne) en psychologie
- Conseiller(e) en formation
- Chargé(e) d'études en psychologie, en sciences humaines et sociales
- Psychologue consultant formateur

Code(s) ROME :

K1104 - Psychologie
K1103 - Développement personnel et bien-être de la personne
K2101 - Conseil en formation
K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société
K2111 - Formation professionnelle

Références juridiques des réglementations d'activité :

- Loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985 (article 44).
- Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.
- Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire français d'Automatisation des listes (ADELI).

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 22/03/2018 Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 18/05/2018 Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016 Université Paul Valéry - Montpellier 3, arrêté du : 23/03/2018 Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
---	---

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université d'Angers (http://www.univ-angers.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)
 Université de Bretagne Occidentale - Brest (https://www.univ-brest.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)
 Université de Franche-Comté - Besançon (http://www.univ-fcomte.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)
 Université de Lorraine (http://www.univ-lorraine.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)
 Université de Nîmes (https://www.unimes.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)
 Université de Picardie Jules Verne - Amiens (http://www.u-picardie.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)
 Université de Reims Champagne-Ardenne (http://www.univ-reims.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)
 Université Jean-Jaures - Toulouse 2 (http://www.univ-tlse2.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)
 Université Paul Valéry - Montpellier 3 (https://www.univ-montp3.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)
 Université Rennes 2 (https://www.univ-rennes2.fr/master/psychologie_clinique_psychopathologie_et_psychologie_de_la_santé)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16292>)